Bonjour , Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je me permets de vous écrire en tant que riverain du projet d’implantation d’un hangar de logistique dans la zone Actiloire à Beaugency.

En effet , notre pavillon aura vu direct sur le bâtiment envisagé (clos des fourneaux) , ce quo=i suscite de nombreuses interrogations.

Lorsque nous avons fait construire dans cette zone , il y a 15 ans , à aucun moment la mairie nous a fait part de l’agrandissement de la Zone Actiloire et encore moins de la volonté d’en faire un nouveau Mer ou Meung sur Loire. A l’époque il était évoqué l’installation de lotissements et une priorité à l’installation d’entreprises artisanales. Si la volonté future était telle , pourquoi avoir autoriser l’installation de plusieurs lotissements à proximité. Je vous rappelle qu’à Mer la zone industrielle est éloignée des zones d’habitation et proche d’une sortie d’autoroute. A Meung , la zone industrielle est aussi proche d’une sortie d’autoroute et le lotissement voisin a été bâti ultérieurement (donc les propriétaires des pavillons achètent en connaissance de cause). Alors pourquoi déroge t’on à cette règle urbanistique à Beaugency menaçant la tranquillité et l’avenir de centaines de foyers ?

La municipalité de Beaugency nous rétorque que cette zone a toujours été à vocation industrielle mais dans la PLU d’origine (il y a 30 ans) cette zone était vide d’habitations de vie ( les premiers pavillons datant d’une vingtaine d’années).

Ce projet va donc considérablement impacter nos vies . D’abord par rapport au prix de nos maisons qui va chuter ( donc des années de sacrifice financier pour rien) , engendrer des nuisances sonores (déchargement et chargement des camions , sirène de recul , accélération des poids lourds , ventilation du bâtiment) et lumineuses . J’ai un fils handicapé qui a besoin de longues nuits pour être en forme le lendemain , avec le bruit et la pollution lumineuse qui atteindra sa chambre la nuit (nous ne serons qu’à 200m) , c’est toute sa santé qui sera affecté et donc mettra en péril sa cadence au travail avec un risque de perdre son travail alors que l’insertion dans le monde du travail est très compliquée pour ces personnes. Aura t’on encore le droit d’avoir les rayons du soleil atteindre nos maisons ou alors sont-elles condamnées à devenir humide faute d’ensoleillement ce qui engendra des problèmes de santé pour ses occupants .

A mes yeux , ce projet n’a pas de sens car situé loin d’une sortie d’autoroute , ce qui va engendré un fort trafic sur l’ex RN152 à Baule (axe déjà saturé en fin d’après-midi). Le pont qui passe au-dessus de la voie ferrée va-t-il résister à ces incessants passages de poids-lourds. Pourquoi ne pas utiliser les entrepôts vides à Mer et Meung ?

Pourquoi ne pas utiliser les champs en bordure de l’ex RN152 , à l’entrée de Beaugency , puisqu’ils font partie de la Zone Actiloire , son loin de toute zone d’habitation et l’espace nécessaire y rentrerait ?

Je ne peux m’empêcher de penser qu’il s’agit d’une opération de spéculation foncière car au 1er janvier 2023 Bruxelles rendra plus difficile l’implantation de ce type de zone , d’où l’empressement de clôturer le dossier sans en avertir les populations concernées , car sans la présence de flyer dans nos boîtes aux lettres en janvier 2022 , nous ne serions toujours pas au courant aujourd’hui.

La Mairie nous a communiqué que pourrait être entreposé des produits explosifs (certes sous le seuil Seveso) mais en cas d’explosion , je vous rappelle la présence proche de zones d’habitation. Nous venons de Toulouse , où s’est produite la catastrophe d’EZF or si nous y étions resté notre appartement aurait été soufflé par l’explosion , donc avoir ce genre de menace à 200m de notre maison ne nous fait pas rire et nous angoisse énormément.

Pour construire ces hangars , nous allons détruire des terres agricoles alors que nous avons besoin de stocks en blé pour ne pas dépendre des importations (notamment russes et ukrainiennes). De plus , ces terres absorbe le CO2 donc limite le réchauffement de l’air , ce qui me semble être la priorité du moment pour tous.

Le bétonnage des sols ne va-t-il pas avoir comme conséquence l’assèchement de notre nappe phréatique déjà affaiblie ( notre région connaissant un déficit pluviométrique) et donc fragiliser les sols , ce qui pourrait provoquer des fissures voire des formations de cavités souterraines aboutissant à des effondrements de sols spécifiques aux sols calcaires. Je tiens à vous informer que toute ces zones autour de la rue de Châteaudun étaient dans le passé des carrières de calcaires , ce qui a eu comme conséquence l’affaissement de 2 maisons dans la rue des Sablons (situées à 400m de l’implantation des futurs hangars) et que la réserve de chasse (située à 100m) en était une aussi. Va t-on subir des inondations dans l’avenir à cause de l’artificialisation des sols ?

La municipalité nous brandit l’arrivée de nombreux emplois or nous savons que le profil type du demandeur d’emploi à Beaugency est des femmes donc peu concerné par le type d’emploi proposé dans ces hangars ? de plus la Région est en pénurie de ce type d’emploi donc forcément les gens qui y seront employés viendront d’ailleurs. De plus , n’est-ce pas le genre d’industrie menacée à moyen terme par la robotisation ce qui réduira la part de travailleurs sur le site ?

Enfin , pour terminer , ce projet sera contre productif aux intérêts de notre municipalité qui veut développer le potentiel touristique de notre belle ville médiévale. Or, je crains que la saturation continuelle des axes d’accès à Beaugency ne dissuade les touristes d’aller plutôt à Blois , Meung et Cléry puis ensuite Chambord et Cheverny ? Ainsi notre ville disparaitrait des guides touristiques et perdrait son statut de beaux détours.

Je vous remercie de l’attention que vous porterez à ma lettre.

Avec toute ma considération

Mr DUARTE